

PREMIÈRES SYNTHÈSES

DE LA MI-1994 A LA MI-1995 : UNE EMBELLIE SUR L'EMPLOI

Après une année 1993 très défavorable et une année 1994 marquée par un net redressement de la situation de l'emploi (210 000 créations nettes d'emplois, recul du chômage au sens du BIT), 1995 ne confirme cette amélioration que dans sa première partie : au second semestre l'emploi ralentit et le chômage progresse à nouveau, en raison de l'essoufflement de la reprise de l'activité économique. Néanmoins, malgré ce ralentissement, la croissance de l'emploi se poursuit en 1995 (170 000 créations nettes). La politique de l'emploi se redéploie en faveur des mesures générales d'allègement du coût du travail dans le secteur marchand. Un accent particulier a été mis sur le chômage de longue durée, qui recule en 1995, alors qu'il s'était fortement accru au cours des années 1993 et 1994.

Le bilan comparé des évolutions globales de l'emploi et du chômage au cours des trois dernières années conduit à opposer nettement 1993 et 1994, et à rapprocher au contraire 1994 et 1995 (tableau 1). En 1993, le nombre total des emplois diminue de plus de 200 000, et le chômage augmente considérablement : plus de + 300 000 en termes de DEFM, plus de + 400 000 en termes de chômeurs au sens du BIT. Au contraire en 1994, on enregistre 210 000 créations nettes d'emplois ce qui permet de contenir la montée du chômage. De ce point de vue, l'année 1995 ressemble à 1994. Mais le profil infra-annuel de ces deux années diffère sensiblement : le second semestre 1994 marque une amélioration par rapport au premier, le second semestre 1995 se situe en retrait par rapport au début d'année.



Tableau 1
Bilan des évolutions de l'emploi, du chômage et de la population active
au cours des trois dernières années

	Valeurs brutes en milliers		
	1993	1994	1995 (p)
Variation de l'emploi (1).....	- 218	+ 209	+ 170
Variation du chômage (DEFM cat. 1+6) (2).....	+ 324	+ 23	- 17*
Variation de la population active** (3)=(1)+(2).....	+ 106	+ 232	+ 153
Variation des ressources en main-d'oeuvre (4).....	+ 195	+ 160	+ 160
Ecart *** (3)-(4).....	- 89	+ 72	- 7

* Cette évolution est corrigée de l'effet de «marche» (de l'ordre de - 20.000) entraîné par la mise en place d'un nouveau document d'actualisation de la situation des demandeurs d'emploi en juin 1995.
 ** La population active obtenue par sommation des deux premières lignes ne correspond pas exactement aux estimations «officielles» de population active présentées par exemple dans les Comptes Nationaux : elle comporte en effet des omissions (ex : chômeurs au sens du BIT, non inscrits à l'ANPE), mais surtout des doubles comptes (ex : actifs occupés au sens du BIT, inscrits à l'ANPE).
 *** Cet écart peut s'expliquer par l'effet des mesures de politique d'emploi sur la population active potentielle (cf. tableau 4), par l'imprécision des estimations et enfin, par d'éventuels effets de flexion conjoncturelle des taux d'activité.
 (p) : provisoire.

Source : INSEE, MTAS-DARES, ANPE

Retour à de fortes créations d'emplois en 1994

La récession de 1992-1993 s'est traduite pour l'économie française par la perte de 430 000 emplois sur deux ans, conséquence d'une forte contraction des effectifs dans l'industrie et la construction, et d'un arrêt des créations d'emplois dans le tertiaire (tableau 2). Au contraire, l'année 1994 se caractérise par une reprise particulièrement vive de l'activité : le produit intérieur brut s'accroît de 2,8 % alors qu'il avait chuté de 1 % en 1993. Secteur moteur de ce renversement, l'industrie manufacturière a bénéficié d'un environnement international porteur.

L'emploi réagit rapidement à cette reprise de l'activité comme il l'avait fait après la profonde rupture de 1974-1975 (graphique 1) : dès le premier semestre 1994, l'emploi salarié -hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale- progresse de 0,4 %, puis de 0,8 % au second semestre, ce qui aboutit à la création nette de plus de 150 000 postes sur l'ensemble de l'année. Simultanément, la croissance de l'emploi à temps partiel, significative depuis 1991, se pour-

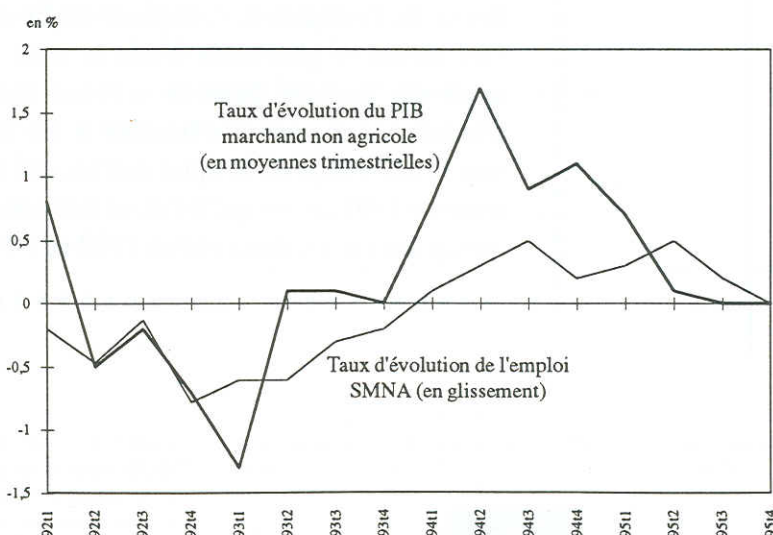
suit : selon l'enquête Emploi, entre mars 1994 et mars 1995, la part des actifs à temps partiel augmente de 14,7 % à 15,5 %.

La croissance de l'emploi salarié s'alimente du dynamisme du secteur tertiaire privé, qui crée à lui seul 180 000 emplois. Toutes les composantes de ce secteur y contribuent à l'exception des activités immobilières. Les progressions les plus fortes sont enregistrées dans les services marchands aux particuliers

(+ 4 %) et aux entreprises (+4,8 %). Toutefois, un tiers des créations d'emplois dans ces services aux entreprises sont imputables à l'intérim, ce qui reflète avant tout l'intensification de l'activité dans l'industrie, principal secteur utilisateur du travail temporaire. Signe précurseur du renversement conjoncturel, l'accroissement du nombre d'intérimaires s'observe dès le second semestre 1993.

Dans l'industrie, la chute de l'emploi salarié, qui avait atteint - 4,4 % en 1993, s'atténue fortement en 1994 (- 0,8 %). Cette inflexion est générale à l'ensemble des secteurs, mais elle est particulièrement prononcée dans l'industrie des biens d'équipement ainsi que dans l'industrie des biens intermédiaires qui, grâce à la reprise de la demande mondiale, redevient créatrice d'emplois. Le secteur de la construction profite également du retournement conjoncturel et du plan de relance du printemps 1993, qui lui permettent de passer d'une décroissance de l'emploi salarié de 5,1 % en 1993 à une croissance de 0,1 % en 1994. L'accélération des embauches est particulièrement nette dans les petits et moyens établissements de l'industrie et du tertiaire. Ces embauches s'opèrent principalement sur des contrats à durée déterminée.

Graphique 1
Évolutions trimestrielles du PIB et de l'emploi de 1993 à 1995



Source : INSEE, Comptes trimestriels et Division Emploi.

Tableau 2
Evolution de l'emploi de 1993 à 1995

	Variation en 1994 (en milliers)	Niveau fin 1994 (en milliers)	Variation en 1995 (en milliers) (p)	Niveau fin 1995 (en milliers) (p)	Variations (en %)			Variations semestrielles cvs (en %)			
					1993	1994	1995	94.1	94.2	95.1	95.2
Salariés	258,3	19529,3	203	19732	-0,7	1,3	1,0				
<i>Agriculture</i>	<i>0,1</i>	<i>258,6</i>	<i>0</i>	<i>259</i>	<i>-0,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>				
<i>Industrie</i>	<i>-31,3</i>	<i>4131,0</i>	<i>11,9</i>	<i>4142,9</i>	<i>-4,4</i>	<i>-0,8</i>	<i>0,3</i>	<i>-0,7</i>	<i>0,0</i>	<i>0,5</i>	<i>-0,2</i>
<i>dont :</i>											
- IAA	-5,1	552,5	-3,2	549,3	-1,1	-0,9	-0,6	-0,9	-0,1	-0,5	-0,1
- Biens de consommation	-15,8	762,8	-7,1	755,7	-4,5	-2,0	-0,9	-0,8	-1,2	-0,2	-0,7
- Automobile	-5,3	276	6,3	282,3	-3,4	-1,9	2,3	-1,7	-0,2	0,9	1,4
- Biens d'équipement	-7,5	824,2	8,1	832,3	-6,5	-0,9	1,0	-1,1	0,2	0,9	0,0
- Biens intermédiaires	2,2	1486,8	9,7	1496,5	-5,2	0,1	0,7	-0,4	0,5	0,9	-0,3
- Energie	0,2	228,7	-1,9	226,8	-0,9	0,1	-0,8	0,2	-0,1	-0,5	-0,2
<i>Construction</i>	<i>1,7</i>	<i>1180,2</i>	<i>-33,2</i>	<i>1147,1</i>	<i>-5,1</i>	<i>0,1</i>	<i>-2,8</i>	<i>-0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>-0,6</i>	<i>-2,2</i>
<i>Tertiaire (1)</i>	<i>182,2</i>	<i>7895,8</i>	<i>162,8</i>	<i>8058,6</i>	<i>0,3</i>	<i>2,4</i>	<i>2,1</i>	<i>1,0</i>	<i>1,3</i>	<i>1,3</i>	<i>0,7</i>
<i>dont</i>											
- Commerces	24,9	2592,6	22,9	2615,5	-0,7	1,0	0,9	0,1	0,9	0,6	0,2
- Transports	2,7	852,0	5,4	857,4	-1,0	0,3	0,6	-0,1	0,4	1,1	-0,5
- Activités financières	0,9	640,9	3,8	644,7	-1,1	0,1	0,6	-0,4	0,5	0,4	0,2
- Activités immobilières	-1,5	241,5	-6,6	234,9	0,0	-0,6	-2,7	-0,5	-0,1	-2,0	-0,7
- Services aux entreprises	106,8	2314,2	87,1	2401,3	-0,1	4,8	3,8	3,2	1,8	2,7	1,0
- Services aux particuliers	48,4	1254,6	50,2	1304,8	4,8	4,0	4,0	1,0	2,8	1,4	2,5
<i>Tertiaire (2)</i>	<i>105,6</i>	<i>6063,7</i>	<i>61</i>	<i>6125</i>	<i>1,7</i>	<i>1,8</i>	<i>1,0</i>				
Non-salariés	-49,6	2578,1	-33	2545	-3,0	-1,9	-1,3				
EMPLOI TOTAL	208,7	22107,4	170	22277	-1,0	1,0	0,8				

(1) hors administration, éducation, santé et action sociale.

(2) administration, éducation, santé et action sociale.

Les effectifs semestriels de l'industrie, de la construction et du tertiaire (1) sont estimés en nouvelle nomenclature NAF à partir des statistiques UNEDIC et de l'enquête ACEMO du Ministère du travail et des affaires sociales.

(p) : provisoire.

Source : INSEE, MTAS-DARES, UNEDIC

Dans le même temps, la croissance de l'emploi se poursuit dans le tertiaire non marchand (de l'ordre de 100 000 emplois), principalement sous l'effet d'une augmentation du nombre de Contrats Emploi-Solidarité (CES) et de Contrats Emplois Consolidés (CEC). En définitive, la diminution des effectifs non salariés n'ayant pas excédé 50 000, l'économie française a créé plus de 200 000 emplois en 1994.

La croissance de l'emploi salarié se poursuit au premier semestre 1995 mais ralentit fortement ensuite

Au premier semestre 1995, on observe un léger ralentissement de

la croissance de l'économie, qui résulte principalement d'un fléchissement de l'activité dans l'industrie des biens intermédiaires, non compensé par l'accélération enregistrée dans les secteurs des biens d'équipement et des biens de consommation.

Au cours de ce semestre, l'emploi salarié «privé» continue pourtant de croître à un rythme soutenu, comparable à celui observé au second semestre 1994 : ainsi, après une période de stabilisation de leurs effectifs, les secteurs industriels enregistrent des créations nettes d'emploi (+ 0,5 %), essentiellement grâce à la reprise de l'automobile et à la bonne tenue des biens d'équipement

et des biens intermédiaires. Le secteur des services reste également très dynamique, les effectifs occupés y progressant globalement de 1,3 % en un semestre. Toutefois, la contraction des effectifs dans la construction (- 0,6 %) semble déjà annoncer la fin de la reprise et le retour à des rythmes de création d'emplois beaucoup plus lents.

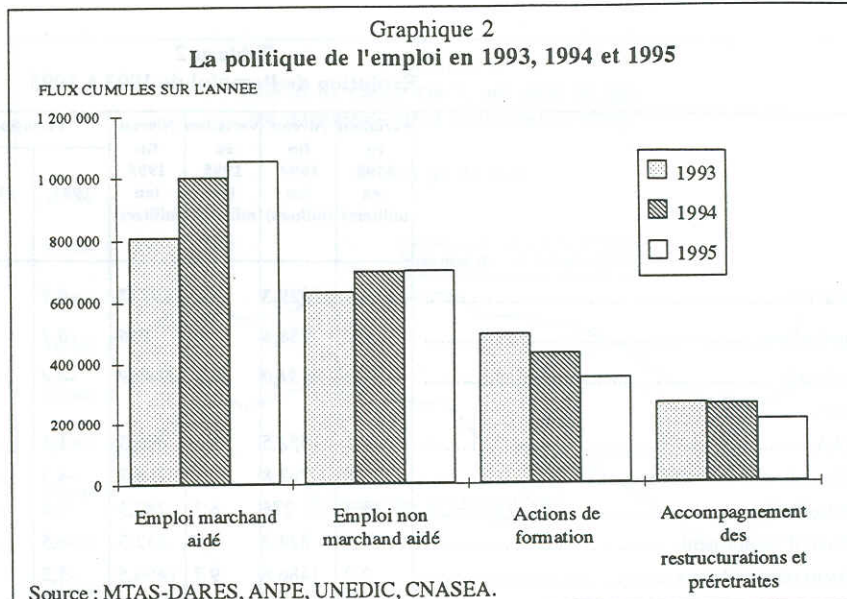
Ce ralentissement est sensible dès le second semestre 1995 dans l'ensemble des secteurs (+ 0,2 %, après un premier semestre à + 0,9 %). La situation de l'emploi se dégrade dans l'industrie (- 0,2 %), le seul secteur créateur d'emplois restant l'automobile, et surtout dans la construction (- 2,2 %). De plus, les

recrutements sont moins nombreux dans le tertiaire (+ 0,7 %), notamment dans les services aux entreprises où le nombre de missions d'intérim chute. Seuls les services aux particuliers échappent à cette conjoncture morose : avec un taux de croissance semestriel de + 2,5 %, c'est le secteur le plus dynamique de cette fin d'année 1995.

Néanmoins, grâce à un premier semestre particulièrement favorable, l'année 1995 se solde globalement par une croissance de l'emploi salarié «privé» comparable à celle de 1994; 140 000 emplois ont ainsi été créés. On le doit essentiellement au tertiaire, où le nombre d'emplois salariés progresse de plus de 160 000. Fait remarquable, l'industrie, qui avait perdu 30 000 emplois en 1994, en regagne 10 000 en 1995, concentrées sur trois secteurs : l'automobile, les biens d'équipements et les biens intermédiaires. En revanche, après une année relativement favorable, la situation de l'emploi se détériore à nouveau dans la construction (- 30 000 postes). En 1995 l'emploi du secteur tertiaire «public» bénéficie beaucoup moins qu'en 1994 d'une augmentation du nombre de Contrats Emploi-Solidarité (CES) et de Contrats Emplois Consolidés (CEC) : + 60 000 en 1994, + 15 000 en 1995. Ce sont donc, au total, environ 170 000 emplois qui ont été créés au cours de l'année.

En 1995, légère diminution du nombre de nouveaux bénéficiaires des politiques spécifiques d'emploi

Au cours des deux dernières années, mais surtout en 1995, la politique de l'emploi a été progressivement réorientée vers des dispositifs privilégiant l'emploi marchand par un allègement du coût salarial, à travers notamment des mesures générales d'exonération de charges sociales pour les bas salaires. Ceci s'est accompagné d'un ralentisse-



ment des mesures plus spécifiques d'aide à l'emploi non marchand, et des stages de formation, en particulier au deuxième semestre 1995.

Par rapport à l'année précédente, 1995 est marquée par une légère diminution des entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique d'emploi (graphique 2 et tableau 3) : 2,3 millions de personnes ont bénéficié d'une de ces mesures contre près de 2,4 millions en 1994. Cette baisse (- 3,4 %) qui suit de près l'évolution du chômage, recouvre cependant des rythmes semestriels fortement contrastés, et elle n'est pas identique selon les différents types de dispositifs. Si, par rapport à la même période de l'année précédente, le premier semestre 1995 est marqué par une quasi-stagnation de l'ensemble des flux d'entrées en mesure (- 0,8 %), la seconde partie de l'année se caractérise par une nette diminution du nombre des entrées (- 5,8 %).

Cette diminution est liée pour partie au ralentissement conjoncturel qui se traduit par moins de recrutements de la part des entreprises. Ainsi les exonérations à l'embauche d'un premier salarié ont chuté de près de 20 % sur l'ensemble de l'année. De même, les mesures de formation en alternance à destination des jeunes subissent une baisse annuelle de l'ordre de 4 %,

plus accentuée au second semestre de l'année (- 6 %). Cette baisse peut expliquer en partie la reprise du chômage des jeunes, particulièrement celui des jeunes hommes, que l'on observe dès la rentrée 1995. Elle fait cependant suite à une hausse importante des entrées dans ces dispositifs, qui était aussi en partie à l'origine de la nette diminution du chômage des jeunes observée du début 1994 à l'été 1995. Le recul n'est pas identique pour chacun des dispositifs de formation en alternance : le nombre de contrats de qualification est en baisse de 14%; celui des contrats d'orientation s'effondre pour ne plus représenter que 3000 nouveaux bénéficiaires (- 53 %); la tendance est également négative (- 24 %) en ce qui concerne l'aide au premier emploi des jeunes (APEJ), malgré la mise en place à partir du mois d'août d'un complètement d'accès à l'emploi (1).

Par contre les flux de contrats d'apprentissage passent de 161 000 en 1994 à 173 000 en 1995 (- 7 %) et ceci malgré un fléchissement du volume des entrées au cours de la

(1) - Cette aide consiste en une prime de 2 000 Francs par mois, versée pendant 9 mois, pour toute embauche en contrat à durée indéterminée ou déterminée d'au moins 12 mois, d'un jeune éprouvant des difficultés d'insertion ou n'ayant jamais travaillé.

seconde partie de l'année 1995. Cette hausse annuelle s'explique en particulier par la prolongation de la prime forfaitaire versée par l'Etat pour l'embauche d'un apprenti (2). En revanche la situation reste fragile quant au déroulement de ces contrats. Une étude conjointe de la DARES et de la DEP (Ministère de

l'Education) montre en effet que la part des contrats d'apprentissage rompus avant leur terme est relativement importante : de l'ordre de 25 % (16 % pour les contrats d'adaptation et 18 % pour les contrats de qualification). Pour expliquer ces fins de contrat anticipées, les employeurs invoquent dans

45 % des cas une inadaptation des jeunes au métier préparé, alors que ces derniers expliquent la rupture, dans une même proportion, par une

(2) - Cette prime a été revalorisée pour passer de 7000 à 10 000 francs dans le cadre du plan d'urgence pour l'emploi mis en place par le gouvernement en juin 1995.

Tableau 3
La politique de l'emploi en 1994 et 1995
(FLUX)

	Entrées en 1994	Entrées 1 ^{er} sem 1994	Entrées 2 ^{ème} sem 1994	Entrées en 1995	Entrées 1 ^{er} sem 1995	Entrées 2 ^{ème} sem 1995	Evol. 1995 1994	Evol. 1 ^{er} Se 95 1 ^{er} Se 94	Evol. 2 ^{ème} Se 95 2 ^{ème} Se 94
Emploi aidé dans le secteur marchand	1 001 336	431 651	569 685	1 053 526	473 834	579 692	5,2	9,8	1,8
Abaissement de coûts salariaux	558 887	256 944	301 943	613 217	282 619	330 598	9,7	10,0	9,5
Abattements-temps partiel	215 131	105 808	109 323	214 972	112 087	102 885	-0,1	5,9	-5,9
Exonérations-1er salarié	87 905	43 294	44 611	71 804	40 324	31 480	-18,3	-6,9	-29,4
Exonérations 2è et 3è salarié	10 356	4 117	6 239	11 089	5 545	5 544	7,1	34,7	-11,1
Contrats de Retour à l'Emploi	187 735	94 832	92 903	118 675	108 237	10 438	44,7 (*)	14,1	-
Contrats Initiative Emploi	-	-	-	152 885	-	152 885	-	-	75,8(*)
Aide au Premier Emploi des Jeunes	57 760	8 893	48 867	43 792	16 426	27 366	-24,2	84,7	-44,0
Formation en alternance	344 564	133 252	211 312	330 857	132 548	198 309	-4,0	-0,5	-6,2
Contrats d'apprentissage	161 403	44 239	117 164	173 547	50 080	123 467	7,5	13,2	5,4
Contrats de qualification	115 556	51 590	63 966	99 066	48 743	50 323	-14,3	-5,5	-21,3
Contrats d'adaptation	61 098	33 394	27 704	55 158	31 730	23 428	-9,7	-5,0	-15,4
Contrats d'orientation	6 507	4 029	2 478	3 086	1 995	1 091	-52,6	-50,5	-56,0
Aide à la création d'emplois et d'activités									
ACCRES (a)	78 862	32 291	46 571	86 690	47 658	39 032	9,9	47,6	-16,2
Insertion par l'économique									
Entreprises d'Insertion	19 023	9 164	9 859	22 762	11 009	11 753	19,7	20,1	19,2
Associations Intermédiaires (b)	720 639	345 071	375 568	785 331	384 363	400 968	9,0	11,4	6,8
Emplois aidés (secteur non marchand)	697 874	335 856	362 018	699 720	358 079	341 641	0,3	6,6	-5,6
Contrat Emploi-Solidarité (n.conv+ave.)	673 227	325 628	347 599	651 764	338 008	313 756	-3,2	3,8	-9,7
Contrats Emploi Consolidé (n.conv+ave.)	24 647	10 228	14 419	47 956	20 071	27 885	94,6	96,2	93,4
Actions d'insertion et de formation	430 405	229 743	200 662	350 055	189 593	160 462	-18,7	-17,5	-20,0
- auprès des adultes	299 032	146 173	152 859	275 431	144 659	130 772	-7,9	-1,0	-14,4
soit Stages Insertion Formation à l'Emploi (c)	248 592	119 137	129 455	228 291	118 503	109 788	-8,2	-0,5	-15,2
Stages Accès à l'Entreprise (c)	40 976	22 378	18 598	38 451	22 455	15 996	-6,2	0,3	-14,0
Stage FNE-cadres (c)	9 464	4 658	4 806	7 689	3 701	3 988	-18,8	-20,5	-17,0
- auprès des jeunes	131 373	83 570	47 803	74 624	44 934	29 690	-43,2	-46,2	-37,9
dont : Crédit Formation Individualisé (h.prog.rég) (d)	123 710	76 256	47 454	74 366	44 889	29 477	-39,9	-41,1	-37,9
Accompagnement des restructurations	261 023	142 498	118 525	205 424	109 418	96 006	-21,3	-23,2	-19,0
Conventions de Conversion (e)	149 420	84 774	64 646	120 001	64 951	55 050	-19,7	-23,4	-14,8
Mesures du FNE	39 859	19 349	20 510	34 882	16 162	18 720	-12,5	-16,5	-8,7
dont : - Cellules de Reclassement (f)	23 346	10 792	12 554	19 371	8 508	10 863	-17,0	-21,2	-13,5
- Aide au passage à mi-tps/Tps partiel (g)	6 371	3 188	3 183	9 746	4 222	5 524	53,0	32,4	73,5
Prétraitements Allocations Spéciales FNE (e)	55 806	31 573	24 233	24 636	14 438	10 198	-55,9	-54,3	-57,9
Prétraitements Progressives (e)	15 938	6 802	9 136	25 905	13 867	12 038	62,5	103,9	31,8
Total	2 390 638	1 139 748	1 250 890	2 308 725	1 130 924	1 177 801	-3,4	-0,8	-5,8

(*) - Comparaison CRE et CIE pour la période correspondante.

France métropolitaine.

Tous les flux d'entrées correspondent à des embauches ou des contrats signés, sauf :

(a) nb de bénéficiaires ; (b) nb de personnes mises à disposition, non cumulable ;

(c) entrées en stage ; (d) entrées en rémunération ; (e) premiers paiements ; (f) bénéficiaires potentiels ; (g) adhésions individuelles.

Sources : DARES, CNASEA, ANPE, UNEDIC.

mésentente avec l'employeur.

Malgré cela, la forte croissance des aides à l'emploi du secteur marchand constatée en 1994 (+ 24 %), se poursuit en 1995 : 1 054 000 contrats signés contre 1 001 000 en 1994, soit + 5 %. L'effort des entreprises en matière d'aide à l'emploi s'est particulièrement concentré sur le premier semestre de l'année : par rapport à la même période de l'année précédente, l'évolution des entrées est de l'ordre de +10 % au premier semestre 1995 contre seulement + 2 % au second semestre. Le phénomène est particulièrement sensible pour l'ACCRES, dont la perspective de changement des modes d'attribution explique ainsi que l'on passe d'une hausse de 48 % au premier semestre 1995 à une baisse de 16 % au cours du second semestre.

Une aide très soutenue en direction des chômeurs de longue durée

En revanche, le nombre des contrats de travail signés avec des chômeurs de longue durée continue de progresser en 1995 : ceci tient principalement au remplacement des contrats de retour à l'emploi par les contrats initiative emploi, à compter du second semestre 1995. Au total, ce sont plus de 270 000 contrats aidés qui ont été conclus par des chômeurs de longue durée, soit une augmentation de près de 45 % par rapport à 1994, encore plus accentuée au second semestre de l'année (+ 76 %). Le contrat initiative emploi est devenu la mesure la plus importante d'aide à l'emploi dans le secteur marchand, avec un impact significatif sur l'évolution du chômage de longue durée.

Pour le secteur non marchand, les embauches aidées restent globalement stables, la progression du premier semestre de 7 % compensant la diminution de 6 % du second. Le nombre d'entrées en contrat-emploi-solidarité (CES), qui avait aug-

menté de 8 % en 1994 baisse de 3 % au cours de l'année 1995 (uniquement au second semestre) avec 652 000 contrats signés. Mais ceci s'accompagne d'un quasi-doublement des contrats emplois consolidés, dont les conditions d'accès ont été aménagées par la loi quinquennale de 1993.

Poursuite du recul des mesures de formation, particulièrement pour les jeunes, et des mesures d'accompagnement des restructurations

La réorientation de l'action publique en direction des aides à l'emploi marchand se traduit par une baisse de la part des aides à la formation qui, sur l'ensemble de l'année, atteint 19 % et touche particulièrement les jeunes. Ainsi le crédit formation individualisé chute de 40 % entre 1994 et 1995. Cette observation doit cependant être nuancée par le fait que les données actuellement disponibles ne comptabilisent que les actions nationales, les actions de formation pour les jeunes organisées en région ne donnant pas encore lieu à un bilan complet.

Les mesures de formation en direction des chômeurs de longue durée sont légèrement moins touchées : les stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE) ne baissent que de 8 %, même si cette baisse est, là encore, plus nette au second semestre (- 15 %).

L'érosion des mesures d'accompagnement des restructurations, liée dès 1994 au recul des licenciements économiques, se prolonge en 1995. On enregistre en effet une diminution de plus de 20 % des entrées dans ces dispositifs (conventions ou congés de conversion, et dispositifs de préretraite) entre 1994 et 1995. Cette diminution globale est particulièrement sensible pour les bénéficiaires d'allocations spéciales du FNE (- 56 %), alors que le nombre

COMMENT ESTIME-T-ON LES EFFETS SUR L'EMPLOI ET SUR LE CHOMAGE DES DISPOSITIFS DE POLITIQUE D'EMPLOI ?

On estime que les politiques d'emploi produisent des effets nets sur l'emploi et sur le chômage lorsque le nombre de bénéficiaires présents dans les dispositifs en fin de période est supérieur à celui des présents au début de la période considérée. Dans le cas contraire, les effets nets sont défavorables ou nuls.

L'effet d'un dispositif sur l'emploi est estimé à partir de la variation sur la période du nombre de bénéficiaires présents. Mais l'on sait que les aides à l'emploi entraînent des phénomènes de substitution entre travailleurs et d'aubaine pour les employeurs. Ces phénomènes créent des déperditions souvent importantes et viennent amputer d'autant les effets nets sur l'emploi.

L'effet sur le chômage d'un dispositif d'aide à l'emploi est en général un peu inférieur à son effet sur l'emploi, puisqu'à ce dernier l'on soustrait un effet d'appel sur la population non inscrite à l'ANPE. Pour les mesures de retrait d'activité, que celui-ci soit temporaire (stages de formation) ou définitif (préretraites), les effets sur le chômage sont estimés à partir de la variation sur la période du nombre de bénéficiaires présents, diminuée d'un effet d'appel pour les stages de formation.

Ces estimations font actuellement l'objet de travaux sur la longue période qui conduiront très probablement à réviser ces résultats provisoires.

de nouveaux bénéficiaires de la préretraite progressive est en forte hausse (+ 63 %). Le dispositif de l'ARPE (Allocation de Remplacement Pour l'Emploi) n'est rentré en application qu'à la fin de 1995 : ses résultats sont donc encore très faibles sur l'ensemble de cette année.

Tableau 4
Estimation de l'effet des politiques spécifiques d'emploi *

En milliers

Effet des politiques d'emploi	1993	1994	1995
Sur l'emploi	+ 90	+ 129	+ 99
. marchand	+ 64	+ 85	+ 90
. non marchand	+ 26	+ 45	+ 9
Sur le chômage (DEFM)	- 84	- 75	- 27
dont			
- de l'emploi aidé :	- 64	- 109	- 85
. emploi marchand aidé	- 41	- 69	- 77
. emploi non marchand aidé	- 23	- 40	- 8
- des stages de formation	+ 49	+ 15	+ 12
- des dispositifs de conversion	- 26	+ 25	+ 8
- des préretraites, DRE,.... ..	- 44	- 6	+ 41
- de l'ARPE (Unedic)	-	-	- 3
Sur la population active	+ 5	+ 55	+ 72

*Estimation DARES / mission analyse économique : cette estimation ne prend pas en compte les effets des mesures d'allègement de charges pour les bas salaires qui ont été mises en place en 1993 et qui ont représenté de l'ordre de 20 milliards de Francs pour le budget de l'État en 1995. Toute évaluation sur une base annuelle de ces effets n'est pas réalisable. On peut seulement estimer que, ex ante, les allègements de charges de 1995 se traduiraient par un effet net sur cinq ans compris entre 30 000 et 105 000 emplois.

Environ 100 000 emplois créés et 30 000 chômeurs évités grâce aux politiques spécifiques d'emploi en 1995

Les mesures spécifiques de la politique de l'emploi auraient ainsi permis de créer 100.000 emplois supplémentaires en 1995, dont 90 000 emplois dans le secteur marchand (tableau 4). Les principaux dispositifs ayant contribué à cet effet sont les contrats initiative emploi (CIE), l'apprentissage, l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise (ACCRE) et, dans une moindre mesure, l'abattement-temps partiel. L'effet était du même ordre de grandeur (+ 85 000 emplois marchands) en 1994, en raison des mêmes dispositifs, avec toutefois un impact plus important pour l'abattement-temps partiel (en phase de montée en charge), et plus faible pour le contrat de retour à l'emploi, moins avantageux que le CIE.

Les dispositifs CES et CEC n'ont eu qu'un assez faible effet (+10 000) sur l'emploi non marchand en 1995. Ce sont les emplois consolidés (CEC) qui, en fort développement, ont plus que compensé

la légère baisse des CES résultant des limitations imposées au programme en fin d'année 1995. La situation est différente de celle de 1994 où le programme CES était en fort développement par rapport à 1993, et où le dispositif CEC commençait à démarrer. En 1994, l'effet sur l'emploi non marchand avait donc été très important, avec 45 000 emplois supplémentaires.

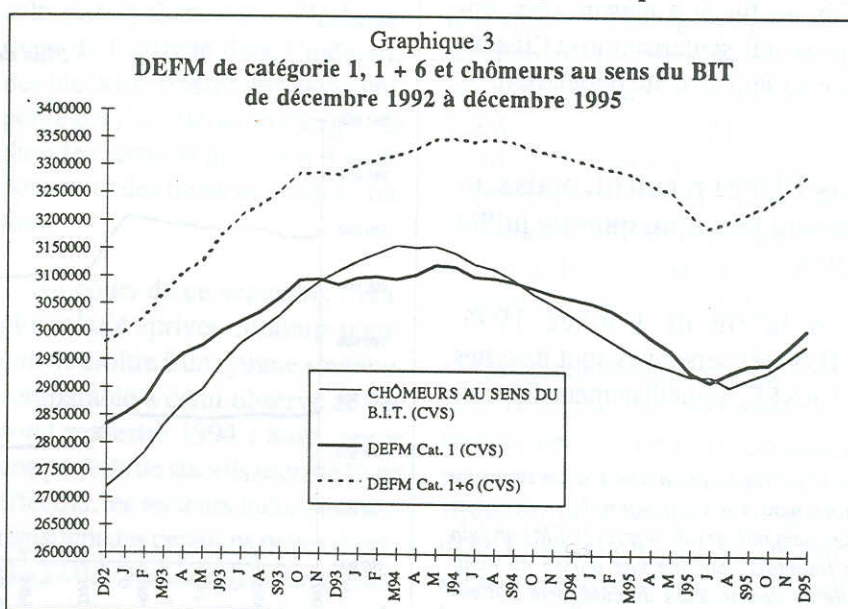
En 1995, l'effet estimé sur le chômage de l'ensemble des mesures spécifiques de la politique de l'em-

ploi, soit environ 27 000 chômeurs évités, est donc moins important que les années antérieures. Les aides à l'emploi marchand ont pourtant joué un rôle puissant en faveur de la diminution du chômage, avec quelques 77 000 chômeurs évités. Mais la réduction des programmes de formation, de conversion et surtout de préretraite, reflétant la tendance à la baisse des licenciements économiques, se traduit mécaniquement par un effet défavorable sur le niveau du chômage.

Reflux du chômage à partir du printemps 1994

Grâce à l'amélioration de la conjoncture et aux actions menées par les pouvoirs publics, le rythme d'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE a été très ralenti en 1994 par rapport à celui de l'année précédente. La progression est même stoppée en milieu d'année : à partir de juin, on enregistre chaque mois une légère baisse des demandes d'emploi en fin de mois (- 58 000 sur le deuxième semestre) (graphique 3). Au total sur l'année, le nombre des inscrits à l'ANPE diminue légèrement (- 0,8 %), après une progression de 8,9 % en 1993.

L'indicateur du chômage au sens du BIT, revu à partir des résultats



de l'enquête Emploi de mars 1995, situe le début de l'amélioration dès le printemps 1994. Il est courant que cet indicateur, plus sensible que les demandes d'emploi en fin de mois, réagisse plus fortement et plus rapidement aux changements de conjoncture. C'est donc au mois de mars 1994 que le taux de chômage au sens du BIT atteint son maximum, 12,5 %. Il diminue ensuite sur toute l'année 1994, pour atteindre 11,9 % à la fin du mois de décembre, contre 12,3 % un an auparavant.

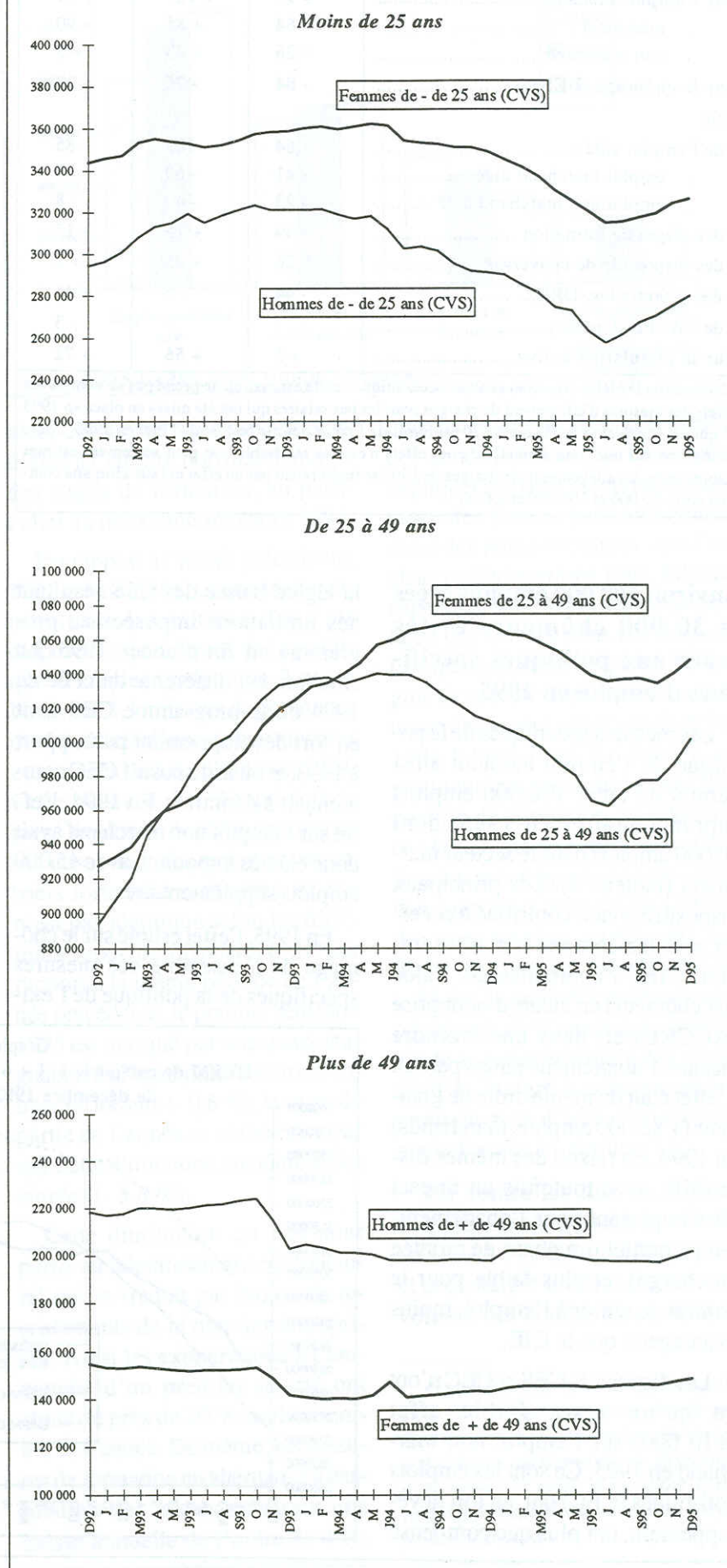
La baisse est plus marquée et plus précoce pour les hommes (-0,8 point en neuf mois), dont la situation est plus sensible aux évolutions de la conjoncture, que celle des femmes (-0,3 point). Le recul le plus net concerne les hommes de moins de 25 ans dont le taux de chômage au sens du BIT redescend à 20,1 % en fin d'année (-1,4 point en neuf mois), en liaison notamment avec l'effort important accordé au développement des formations en alternance. A l'inverse, le taux de chômage des jeunes femmes progresse sans discontinuer jusqu'à la fin de l'année 1994, atteignant 29,2 % fin décembre. Rappelons toutefois que le niveau et l'évolution du taux de chômage des jeunes ont de moins en moins de signification, au fur et à mesure que progressent la scolarisation et l'inactivité au sein de cette population.

Les DEFM reculent, mais seulement jusqu'au mois de juillet 1995

A la fin de l'année 1995, 3 005 500 personnes sont inscrites à l'ANPE, immédiatement disponi-

(3) - La mise en place d'un nouveau document d'actualisation de la situation des demandeurs d'emploi (DSM) en juin a toutefois entraîné une baisse du nombre de demandeurs de catégorie 1 d'environ 20 000 entre la fin mai et la fin juin 1995.

Graphique 4
DEFM de catégorie 1, par sexe et âge,
de décembre 1992 à décembre 1995



bles et à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée. Depuis le début de l'année, leur nombre a baissé de 58 000 (3). Cependant, l'évolution n'est pas régulière au cours de l'année et un renversement de tendance apparaît pendant l'été.

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois, amorcée au milieu de 1994, s'accélère sur les six premiers mois de 1995 : au premier trimestre elle est de 42 000, et au second elle est deux fois plus importante (-88 000) (3). Par rapport à son maximum de mars 1994, le taux de chômage au sens du BIT diminue d'un point : en seize mois, il revient à 11,5 %.

Comme en 1994, la situation des hommes sur le marché du travail s'améliore plus que celle des femmes.

Mais ce sont surtout les jeunes, et en particulier les jeunes hommes, qui bénéficient de cette embellie sur le marché du travail (graphique 4). Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi baisse de 10,5 % sur les sept premiers mois de 1995, presque trois fois plus que celui des demandeurs de 25 à 49 ans. En revanche, pour les plus âgés des inscrits à l'ANPE, la situation n'est pas plus favorable en juillet 1995 qu'à la fin de 1994.

Les cinq derniers mois marquent un coup d'arrêt à l'amélioration de

la situation du marché du travail. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE progresse de nouveau, surtout à la fin de l'année (+ 1 % en novembre, + 1,1 % en décembre). Le taux de chômage au sens du BIT remonte à 11,7 % fin décembre. Ce sont les jeunes qui connaissent les mouvements les plus forts. A la fin de l'année, on recense 34 000 jeunes demandeurs d'emploi de plus que fin juillet. La hausse est particulièrement marquée pour les jeunes hommes : + 8,5 % en cinq mois contre + 3,7 % pour les jeunes femmes.

Repli du chômage de longue durée

Si globalement, le chômage de longue durée a continué à augmenter en 1994 (+ 11,7 %), le reflux est marqué depuis le début de l'année 1995 (- 6,4 % sur l'année). Amorcé à la fin de 1994 pour les demandeurs inscrits depuis un à deux ans, il s'amplifie en 1995 et s'étend aux demandeurs de deux à trois ans d'ancienneté (tableau 5). Toutefois, les chômeurs de très longue durée (plus de trois ans) restent de plus en plus nombreux (+ 16 % en 1995). Au total, en décembre 1995, 1 059 400 personnes sont inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an, soit 34,4 % du total des demandeurs d'emploi de catégorie 1.

Le rythme de diminution du chômage de longue durée ralentit au dernier trimestre, mais les demandeurs inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an ne sont pas atteints par le retournement de tendance observé sur l'ensemble des DEFM. Ils ont bénéficié du succès rencontré par le Contrat Initiative Emploi dès sa mise en application en juillet 1995.

Accélération des flux d'entrée à l'ANPE en 1995

Les inscriptions à l'ANPE, après avoir baissé de 2,2 % en 1994, progressent à nouveau depuis la fin du premier trimestre de 1995 (4). Les personnes qui s'inscrivent à l'Agence à l'issue d'un contrat à durée limitée (CDD ou intérim), sont de plus en plus nombreuses, conformément à l'évolution des embauches. La progression est très forte au troisième trimestre, (+7,3% pour les fins de CDD et +17,5% pour les fins de mission d'intérim), expliquant en partie l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois à partir du mois d'août. Seules exceptions, les inscriptions faisant suite à un licenciement économique et les premières

(4) - Les grèves de La Poste dans certains départements en mars, avril et mai, puis la mise en place de la DSM en juin perturbent la mesure exacte des flux. Le sens des évolutions indiquées ici ne peut cependant pas être remis en cause.

Tableau 5
DEFM de plus d'un an d'ancienneté

Données CVS, en milliers

DATE	CLD 1 à 2 ans	Evol. s/1 trim.	CLD 2 à 3 ans	Evol. s/1 trim.	CLD + de 3 ans	Evol s/1 trim.	Total CLD	Evol s/1 trim.
Mars 1994	651,0	+2,5%	221,5	+5,4%	170,3	+1,5%	1042,8	+2,9%
Juin 1994	661,3	+1,6%	233,3	+5,3%	177,8	+4,4%	1072,4	+2,8%
Septembre 1994 ...	667,5	+0,9%	249,4	+6,9%	191,3	+7,6%	1108,2	+3,3%
Décembre 1994	661,0	-1,0%	264,4	+6%	206,7	+8,1%	1132,1	+2,2%
Mars 1995	638,2	-3,4%	270,7	+2,4%	215,0	+4,0%	1123,9	-0,7%
Juin 1995 *	595,7	-6,7%	265,8	-1,8%	217,3	+1,1%	1078,8	-4,0%
Septembre 1995 ...	569,7	-10,7%	262,7	-3,0%	226,2	+4,1%	1058,6	-5,8%
Décembre 1995	560,5	-5,9%	259,3	-2,4%	239,6	+4,1%	1059,4	-1,8%

* - Légère rupture de série entre mars et juin 1995.

entrées sur le marché du travail, sont moins importantes en 1995 qu'en 1994. Pour les jeunes de moins de 25 ans, les premières entrées restent stables et ne peuvent donc pas expliquer l'augmentation des DEFM.

Du côté des sorties, l'évolution des reprises d'emploi et des entrées en stage, plutôt favorable en 1994, se dégrade en 1995. Le nombre de reprises d'emploi enregistrées de janvier à octobre (5) 1995 reste au niveau de 1994 tandis que celui des entrées en stage perd 5 %. Particulièrement concernés, les jeunes de moins de 25 ans qui voient les débouchés qui leur sont offerts par le biais de la politique de l'emploi se réduire: baisse marquée des contrats en alternance (sauf apprentissage) à partir du printemps 1995, essoufflement du Crédit Formation Jeunes et de l'Aide au Premier Emploi des Jeunes (cf. supra). En flux cumulés sur les dix premiers mois de l'année, les reprises d'emploi pour les moins de 25 ans sont en baisse de 5 % par rapport à 1994 et les entrées en stage pour la même population diminuent de 11 %.

Valérie ANDRÉ,
Didier GÉLOT,
Stéphanie LEMERLE,
Olivier MARCHAND,
Brigitte ROGUET
(DARES).

(5) - Les flux de sortie des mois de novembre et décembre 1995 n'ont pas pu être comptabilisés en raison des perturbations dans l'acheminement du courrier liées aux grèves de la fin de l'année. Les premiers résultats de l'année 1996 confirment cependant les tendances indiquées ici pour 1995.

Pour en savoir plus :

C. Abrossimov, B. Belloc, O. Marchand, B. Roguet, C. Saglietti : «Premier bilan de l'emploi et du chômage en 1994», Premières Synthèses, n° 94, mai 1995.

V. André, L. Pruvost : «Evolution de l'emploi salarié au quatrième trimestre 1995», Premières Informations, n° 511, mars 1996.

N. Barthélémy, C. Jaulent : «Les mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus, et de 10 à 49 salariés, au troisième trimestre 1995», Premières Informations, n° 512 et 513, mars 1996.

DARES : «Bilan de la politique de l'emploi en 1994», Cahier Travail et Emploi, La Documentation Française, octobre 1995.

B. Ernst : «Le bilan de l'emploi en 1994 et au premier semestre 1995», Economie et Statistique, n° 287, 1995/7.

M. Gaye : «Les ruptures de contrat en alternance : environ un contrat sur cinq est rompu avant son terme», Premières Informations, n° 480, août 1995.

V. Le Corre : «Le recours croissant des entreprises au temps partiel», Premières Synthèses, n° 97, juillet 1995.

O. Marchand : «Nette reprise de l'emploi depuis l'automne 1993», Premières Synthèses, n° 74, novembre 1994.

PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES sont éditées par le Ministère du travail et des affaires sociales, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : (1) 44.38.22.60. Télécopie (1) 44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Jean-Yves Rognant et Catherine Demaison. Maquettistes : Daniel Lepasant et Guy Barbut. Conception graphique : Ministère du travail et des affaires sociales. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : la documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex. Tél. : (1) 48.39.56.00. Télécopie : (1) 48.39.56.01 - PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES : 1 an (52 n°) : 650 F - Europe : 730 F - Autres pays : 970 F. Publicité : Ministère du travail et des affaires sociales. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD.